



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr
www.snpespjj-fsu.org
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>
<https://twitter.com/snpespjj>



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Tou.te.s en grève le 4 février

pour défendre un service public d'éducation !

La crise sociale, psychique liée à la pandémie que nous traversons accentue les besoins d'un service public fort, notamment pour les plus précaires et le plus fragiles aujourd'hui appauvris et désorientés (en perte de repère et de perspectives...).

La crise sanitaire actuelle met en perspective l'état de ruine de la fonction publique. Cet état n'est que la conséquence des choix néo-libéraux appliqués par les gouvernements successifs de ces trois dernières décennies.

Malgré cette évidence, le gouvernement continue à appliquer une politique austéritaire, sécuritaire et autoritaire : poursuite du gel du point d'indice aggravant la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires, politiques budgétaires et « managériales » agressives dégradant toujours plus les conditions de travail et la santé des personnels, mise en œuvre de la loi dite de transformation de la fonction publique aux désastreuses répercussions, notamment sur la représentation des personnels et donc sur leurs droits, la remise en cause des droits syndicaux et la stigmatisation des représentant.e.s syndicaux.ales toujours plus forte, l'aggravation de restructurations remettant en cause les missions de service public.

Dans le même temps les missions d'éducation et de protection aux ministères de l'éducation nationale, de la santé et des solidarités, et de la justice sont dévoyées aux travers des réformes de l'éducation nationale, du « bloc peine mineurs », du Code de la Justice Pénale des Mineurs.

Il est donc plus que nécessaire de construire, dans l'unité syndicale la plus large possible, un rapport de force pour défendre nos revendications concernant un service public d'éducation, en convergence avec les autres luttes et de rejoindre les mobilisations.

- **Pour un service public d'éducation au ministère de la justice et contre la mise en œuvre du Code de Justice Pénale des Mineurs.**
- **Pour l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice, la revalorisation des pensions et des retraites.**
- **Pour la création d'emplois de fonctionnaires et la titularisation des agents non titulaires.**
- **Pour l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique.**

TOUTES ET TOUS MOBILISÉ.E.S ET EN GRÈVE LE 4 FÉVRIER